



## **BOURSES POUR UN STAGE OU UNE CUEILLETTE DE DONNÉES À L'ÉTRANGER (DOCTORAT)**

**CONCOURS AUTOMNE 2022  
Date limite : 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022**

### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

Ce programme vise à permettre à des étudiants dont le terrain de recherche s'effectue hors du Québec (par exemple un pays étranger, une autre province canadienne) de se déplacer et de séjourner afin de réaliser leur projet.

- Des bourses d'un montant de 4 000 \$ seront accordées pour les étudiant.e.s de doctorat.

### **CONDITIONS A REMPLIR**

Présenter, à l'appui de sa demande, un dossier comprenant:

- une lettre de présentation;
- les notes obtenues à l'Université;
- le projet de recherche (deux pages au maximum);
- une lettre d'appui du directeur de recherche (qui doit être chercheur principal à l'IUJD) attestant:
  - la nécessité pour le candidat de se déplacer pour un stage ou une collecte de données;
  - que l'étudiant en est à la période de collecte de données;
  - que la bourse est nécessaire pour permettre la réalisation du projet;
- un calendrier de réalisation;
- un court CV, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

### **ENGAGEMENTS ET CONDITIONS**

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- déposer sa thèse dans les trois ans suivant la collecte de données;
- rédiger un rapport d'environ trois pages sur son stage ou ses activités de collecte de données au retour.

Le versement de la bourse se fera en deux temps :

- 3,000\$ à partir du dépôt d'un échéancier de déplacement (par exemple, facture du billet d'avion);
- 1,000\$ au retour, sur présentation d'un rapport écrit.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Nécessité du déplacement;
- Qualité du projet;
- Qualité du dossier académique;
- Rythme de progression dans les études;
- Assurance que la thèse sera déposée dans les trois ans suivant la collecte de données
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

## PRÉFÉRENCES (ITEMS QUI NE SONT PAS NÉCESSAIRES MAIS FAVORISENT UNE CANDIDATURE)

Faire la preuve :

- Qu'une demande d'aide au même motif a été présentée auprès d'un autre organisme;
- Que le projet de thèse a été validé;
- Que l'examen de synthèse ait été réussi (dans les départements où cela s'applique).

**Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Véronique Noël à :  
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca**

**Date limite pour soumettre une demande : 1<sup>er</sup> décembre 2022**

Les requérants recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation la semaine du 20 décembre 2022.